



# COMMENT FAIRE GRÈVE SALARIÉ·E DU PRIVÉ

1

Un syndicat a déposé un avis de grève au plan national ou au niveau de la branche professionnelle

NON

OUI

Pas besoin d'avis de grève à l'employeur

2

Un syndicat ou un groupe de salarié·e·s a déposé un avis de grève me concernant

NON

OUI

Je peux faire grève

3

Avec au moins un·e autre salarié·e, je signe ou fais signer et envoie un courrier à la direction de l'entreprise afin de lister les revendications professionnelles associées au mouvement

# **ENSEMBLE, LE 7 MARS, METTONS**

## **LA ZI N°3 À L'ARRÊT !**

**Depuis le 19 janvier des mobilisations exceptionnelles ont mis en doute le gouvernement qui a quelque peu modifié sa copie qui reste cependant inacceptable.**

Notre département a largement contribué à la réussite de cette mobilisation exceptionnelle avec plusieurs milliers de manifestants et grévistes. Cependant ce n'est pas encore suffisant pour faire reculer ce gouvernement qui n'entend pas le peuple opposé à son projet.

L'intersyndicale appelle à durcir le mouvement, certaines professions telles que les cheminots, les entreprises des secteurs du verre (Ex Verrallia) et de la céramique (Ex Terreal), les personnels de l'éducation, ceux de la santé et de l'action sociale, ceux du transport routier et aérien, les dockers, ceux des raffineries ont validé la reconduction de la grève. Il ne s'agit pas de les laisser porter le mouvement seul, c'est de notre responsabilité à tous de s'inclure dans ce mouvement pour aller jusqu'à la victoire.

**Gagner cette bataille est possible, mais chacun doit être conscient qu'il est indispensable d'élever le nombre de grévistes et le niveau de mobilisation. La réaction du gouvernement n'aura lieu qu'en fonction du nombre de présents et grévistes.**

Nous avons besoin de donner confiance aux plus frileux qui n'ont pas encore osé franchir le pas. Nous vous rappelons que la grève est un droit protégé par la Constitution, que vous pouvez faire le temps de grève que vous souhaitez et que votre employeur n'a pas le droit de vous sanctionner pour ce fait là.

Les syndicats de l'intersyndicale présents dans la ZI 3 (Leroy-Somer, Schneider, Antéles, Covéris, Packetis, La Charente Libre, Mairie de l'Isle d'Espagnac, Orange, Enedis... ) appellent les salarié.es **à se rassembler à partir de 9h au RP de Mazeau pour un départ à 10h en cortège en direction de la gare pour rejoindre le départ de la manifestation prévu à 11H.**

**Salarié.es de la ZI3**, nous vous invitons à vous inscrire dans les actions proposées par l'intersyndicale et à venir avec vos tenues de travail pour visualiser plus facilement les différentes professions et entreprises présentes.

**TOUS ENSEMBLE, DÈS LE 7 MARS**

**METTONS UN COUP D'ARRÊT**

**À CE PROJET DE RÉFORME ET MOBILISONS- NOUS**

**POUR GAGNER !**

